

Vers une meilleure circulation des films européens dans le marché intérieur et les pays candidats

2001/2342(INI) - 16/10/2001

La commission a adopté le rapport d'initiative de Luckas VANDER TAELEN (Verts/ALE, B) sur une meilleure diffusion des films européens sur le marché intérieur et dans les États candidats à l'adhésion. Le rapport note qu'en 2000, la part de marché des films européens dans les salles de cinéma de l'UE a atteint son niveau le plus bas jamais enregistré, à savoir 22,5 % en moyenne par rapport à 73,7 % pour les films produits aux États-Unis. Et pourtant, on produit, en chiffres absolus, davantage de films européens qu'américains. De plus, les films européens réalisent seulement 26 % de leurs entrées en-dehors de leur pays de production du fait notamment du mauvais fonctionnement de la distribution et à défaut de fonds nécessaires pour la commercialisation et la promotion. Les députés demandent, en plus du programme MEDIA, un plan communautaire pluriannuel intégré de grande envergure pour rendre l'industrie européenne du cinéma compétitive. Ils invitent la Commission, la BEI et le Fonds européen d'investissement, lors de la mise en oeuvre de l'initiative "i2I", destinée à soutenir le secteur audiovisuel, à s'intéresser de près au financement des structures de distribution transnationales des films européens. Il convient aussi, en vue du 6ème programme-cadre de recherche et de développement, de s'intéresser à la recherche sur les techniques numériques de distribution et de projection de films (e-cinema), permettant facilement plusieurs versions linguistiques. Lors de la révision de la directive "Télévision sans frontières", la commission estime qu'il faudra considérer la possibilité et l'utilité d'inciter, par le biais d'une réglementation, les chaînes de télévision à consacrer un minimum de leur temps d'antenne à la promotion de films européens, en programmant un minimum d'oeuvres européennes, non nationales, et à investir une partie de leur chiffre d'affaires dans l'industrie cinématographique. Elle propose également de redynamiser l'European Film Awards ou encore de créer une Fondation Européenne du Patrimoine Cinématographique afin de sauvegarder le patrimoine cinématographique européen.